

LES CONSÉQUENCES DE LA CONSOMMATION DU CANNABIS CHEZ LES JEUNES ENTRE 16 ET 25 ANS

Karine Linteau, infirmière finissante au DEC-BAC en sciences infirmières, 2019

LE CANNABIS MAINTENANT LÉGAL

Un enjeu majeur

Légalisé depuis le 17 octobre 2018 (L.C. 2018, c. 16), le cannabis récréatif représente un enjeu majeur pour le système de santé. Quel est le message lancé aux jeunes en rendant cette substance légale ? Les défenseurs du cannabis diront qu'il est inoffensif et ses détracteurs affirmeront que la légalisation est la pire gaffe de l'histoire. Dans les réseaux sociaux, il y a une grande médiatisation sur le produit et ses conséquences. Il peut être difficile de se retrouver dans toutes ses informations concernant le cannabis (Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, 2015).

Pour faire face à cet enjeu majeur, l'infirmière sera appelée à actualiser sa pratique dans un domaine où les données évoluent si rapidement. Connaître les conséquences reliées au problème aidera les professionnels de la santé à faire face à ce défi de taille (OIIQ, 2019).

LES EFFETS DE LA CONSOMMATION DU CANNABIS.

Lorsque l'on se penche sur la question, nous constatons que les effets du cannabis sont multiples, plusieurs études ayant démontré les risques d'en consommer. Lors d'un usage fréquent, soit un usage quotidien ou quasi quotidien ayant débuté lors de l'adolescence, les conséquences négatives reliées à la consommation du cannabis sont bien réelles. (Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, 2015).

La psychose et la schizophrénie

Il existe un lien étroit entre la consommation du cannabis et des événements psychotiques. Les chances sont multipliées par deux d'avoir des symptômes psychotiques ou de recevoir un diagnostic de schizophrénie, chez les personnes

ayant consommé régulièrement du cannabis lors de l'adolescence (Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, 2015).

Il est important de distinguer que ce n'est pas le cannabis qui cause la schizophrénie. Il est décrit cependant qu'un jeune qui est prédisposé à la schizophrénie qui consomme régulièrement se retrouve avec un diagnostic plus tôt (Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, 2015).

Le syndrome amotivationnel

Ce syndrome consiste à une diminution de la motivation pour le travail ou les études. Le sentiment chronique d'une perte d'énergie et de fatigue et pour terminer, un manque de réponse émotionnelle (Lac & Luk, 2018). Il est certain que ce syndrome est encore mal connu et que peu d'études portent sur le sujet. Une chose est certaine : la consommation de cannabis inquiète face à ce problème car, les effets aigus du cannabis peuvent influencer sur l'apprentissage et la réalisation des travaux scolaires, les jeunes sont donc plus susceptibles d'abandonner leurs études secondaires et, de ce fait, sont moins susceptibles de faire des études postsecondaires (Lac & Luk, 2018).

Sans être directement relié au syndrome amotivationnel, il est rapporté que l'intoxication aiguë au cannabis a été associée à des déficits de la concentration attentionnelle, du traitement de l'information, de la coordination motrice et du temps de réaction. Donc, par association, il est probable que ces manifestations se répercutent de façon négative dans les études, au travail et lors d'activités demandant de la vigilance (Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, 2015). Une fois encore, c'est surtout les jeunes qui seront touchés le plus par ce syndrome, car c'est dans cette période d'âge que les premiers plans de la vie et de la carrière se dessinent (Institut National de la santé publique du Québec. (2017).



La dépendance au cannabis

La dépendance est définie selon le DSM-V-TR (2015), comme : « une tolérance accrue, une consommation compulsive, une perte de contrôle et un usage continu malgré les problèmes physiques et psychologiques causés ou exacerbés par la substance. ». La personne sait très bien que ce comportement lui ait nuisible, mais le maintient.

La dépendance peut être autant physique que psychologique. Les symptômes physiques, lorsque le corps réagit au manque de la substance, sont en autres nausées, rêves intenses, tremblements et sueurs nocturnes. Les effets psychologiques peuvent amener de l'anxiété et des idées obsessionnelles lors de la privation de cannabis (Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, 2015).

Environ 5 à 9 % des consommateurs de cannabis développeront une dépendance à un moment ou un autre dans leur vie, et cette proportion grimpe à environ une personne sur six (ou 17%) chez ceux dont la consommation débute à l'adolescence (Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, 2015).

Syndrome d'hyperémèse cannabinoïde

L'apparition du SHC est soudaine et se manifeste généralement au début de la vingtaine. Ce syndrome se divise en trois phases distinctes (OIIQ, 2019).

La phase prodromale :

- Durée s'échelonnant de quelques mois à quelques années
- Nausées matinales légères à modérées
- Inconfort abdominal épigastrique léger à modéré

La phase active :

- Nausées et vomissements répétitifs
- Diarrhées
- Perte de poids relié aux vomissements
- Douleurs abdominales modérées à sévères

Durant cette phase, les malaises sont très difficiles à soulager car, les antiémétiques se révèlent inefficaces. Pour soulager les douleurs abdominales, les personnes touchées doivent passer plusieurs heures dans l'eau chaude, et ce, de nombreuses fois par jour. Ce comportement peut amener une détérioration du fonctionnement social.

La phase de rétablissement :

L'arrêt de la consommation du cannabis, qui est le seul traitement connu à ce jour, entraîne la cessation des manifestations dans un délai d'une à trois semaines (OIIQ, 2019).

MOT DE LA FIN

Pour le moment, il est trop tôt pour prévoir les impacts qu'aura la légalisation du cannabis sur la santé des Québécois.

Dans une situation où la légalisation amène une augmentation de la consommation du cannabis récréatif, il est donc permis de spéculer que les conséquences néfastes pourraient être à la hausse. Ces mêmes conséquences subsistent aussi chez les usagers de cannabis à des fins thérapeutiques (OIIQ, 2019). Par conséquent, il est primordial de faire connaître davantage les risques lors de la consommation du cannabis.

RÉFÉRENCES

- American psychiatric Association (2015). Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders. (5e éd.). Arlington, VA : Elsevier DSM-5-TR
- Centre canadien de lutte contre les toxicomanies. (2015). Toxicomanie au Canada : Les effets de la consommation de cannabis pendant l'adolescence. Repéré à <http://www.ccsa.ca/Resource%20Library/CCSA-Effects-of-Cannabis-Use-during-Adolescence-Report-2015-fr.pdf>
- Institut National de la santé publique du Québec. (2017). Facteurs associés à l'usage de cannabis chez les Québécois de 15 à 34 ans. Repéré à https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2287_facteurs_usage_cannabis_quebecois_15_34_ans.pdf
- Lac, A. & W. Luk, J. (2018). Testing the Amotivational Syndrome: Marijuana Use Longitudinally Predicts Lower Self-Efficacy Even After Controlling for Demographics, Personality, and Alcohol and Cigarette Use. *Prevention Science*, 19(2):117-126. DOI: 10.1007/s11221-017-0811-3
- Ordre des infirmiers et infirmières du Québec. (2019). Syndrome d'hyperémèse cannabinoïde, *Perspectives Infirmières*, Vol.16 (1), 49-53, Repéré à <https://www.oiiq.org/syndrome-d-hyperemese-cannabinoide>.